

# Ville de Lévis Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **ÉTUDES SUR LES INFRASTRUCTURES HÔTELIÈRES ET DE CONGRÈS : LÉVIS VA DE L'AVANT**

---

**Lévis, le 17 septembre 2002** – La Ville de Lévis et ses partenaires du milieu vont de l'avant avec la réalisation d'une vaste étude des besoins de la nouvelle ville en matière d'infrastructures hôtelières et de congrès. Le mandat en a été confié, à l'issue d'un processus d'appel d'offres, à un consortium formé des firmes Zins Beuchesne & Associés (ZBA), spécialiste en marketing stratégique et en tourisme, et Horwath, consultant en hôtellerie à l'échelle internationale. Le consortium prévoit soumettre un rapport en ce sens aux membres du *Groupe de travail sur les fonctions hôtelières et de congrès de Lévis* au début 2003.

«Ces équipements, dont le milieu discute depuis plusieurs années déjà, sont plus nécessaires que jamais dans le contexte d'une ville nouvelle de 125 000 habitants. Le temps est venu d'aller de l'avant et d'identifier clairement le positionnement du nouveau centre de congrès ainsi que le genre d'équipements dont celui-ci devrait être doté. Il importe aussi de promouvoir, auprès des grandes chaînes hôtelières et d'éventuels promoteurs, les opportunités commerciales à saisir dans le secteur hôtelier de la nouvelle ville, où l'industrie touristique est en pleine effervescence et est à se structurer dans une perspective réellement régionale», a déclaré le maire de Lévis, M. Jean Garon qui a indiqué que les propriétaires et exploitants d'établissements hôteliers du territoire seront consultés dans le cadre de cette étude.

« Autant dans le milieu municipal que dans les organismes socio-économiques, l'idée de se doter d'un équipement permettant de tenir des réunions, des expositions, des événements d'envergure, des galas ou autres types d'activités exigeant des salles spacieuses et polyvalentes rallie à présent tout le monde », a pour sa part indiqué le président de la Chambre de commerce de Lévis, M. Martin Létourneau. «Les besoins en hébergement liés au tourisme d'affaires ou au tourisme d'agrément sont également devenus criants avec le temps à Lévis », a poursuivi M. Létourneau.

## Un projet structurant pour le milieu

C'est à partir des recommandations qui seront formulées dans l'étude par ZBA / Horwath que les autorités municipales de Lévis et ses partenaires du Groupe de travail - qui regroupe, outre la Ville elle-même, le CLD de Lévis, la Chambre de Commerce de Lévis, Emploi Québec et l'Association touristique Chaudière-Appalaches – entendent mettre en œuvre leur projet d'implantation d'un nouveau centre de congrès, salons et expositions commerciales à Lévis. Notons que la Caisse de dépôt et de placements du Québec (CDP Capital) suit les activités du Groupe par l'intermédiaire de M. Philippe Gabelier, directeur général pour la région de la Capitale nationale, délégué à titre d'observateur.

Cette étude, qui sera réalisée par la Ville au coût de 122 000\$ avec l'appui financier du Gouvernement du Québec, de la Chambre de Commerce de Lévis, du CLD de Lévis et de partenaires locaux tels que le Mouvement Desjardins et Ultramar, poursuit un double objectif :

- ⊗ évaluer l'offre hôtelière existante et le potentiel de marché de Lévis par catégorie d'établissement ;
- ⊗ permettre à la ville de se doter d'infrastructures de congrès qui soient adaptées à ses besoins et à ceux de sa communauté d'affaires dans une perspective régionale et à long terme.

Idéalement, les partenaires au projet souhaitent pouvoir profiter des nouvelles installations qui découleront de ce processus – un centre de congrès et d'affaires d'une capacité de 1000 à 2000 places et un minimum de 300 à 500 nouvelles chambres d'hôtels réparties dans un ou plusieurs établissements hôteliers – avant la fin de 2004.

Les projets hôteliers et de centre de congrès et expositions qui se réaliseront à Lévis seront générateurs de retombées économiques importantes pour la ville et la région Chaudière-Appalaches, déclare le maire Garon. Et celui-ci de rajouter : «qu'il suffise de mentionner tous les projets et les immobilisations nouvelles qui en découleront pour Lévis et l'effet de levier qui en résultera aux plans touristique et économique, que ce soit au chapitre de la création et du développement des entreprises ou encore en terme d'emplois».

À ce sujet, on se souviendra que le président du CLD de Lévis, M. Pierre Lapointe, également présent pour l'occasion, a déjà fait valoir que, selon Tourisme Québec, un emploi se crée pour chaque tranche de 58 000 \$ investie dans le secteur touristique, sans compter les emplois découlant de l'exploitation des hôtels et des services connexes à de tels établissements.

## **Un projet rassembleur**

En se regroupant et en mettant en commun leur vision, leurs préoccupations et leurs intérêts respectifs, les organisations partenaires du *Groupe de travail sur les fonctions hôtelière et de congrès à Lévis* ont créé une dynamique nouvelle et porteuse.

Le maire Garon croit que la synergie qui en découle augure bien pour le devenir économique de Lévis et de sa région. « Ce que nous recherchons, c'est de faire valoir nos besoins particuliers et de les faire partager par l'ensemble des intervenants concernés, les grands décideurs régionaux, les entreprises du territoire, les organismes associatifs, etc. », a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

Source : Direction des communications  
Ville de Lévis  
834-6609

Informations : Philippe Meurant  
Direction générale  
835-8246

